



Saint-Julien Vous Parle

BULLETIN MUNICIPAL

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-JULIEN LORS DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 MAI 2013.

AUTORISATION DE PAIEMENT DES DÉPENSES

Le conseil approuve le paiement des dépenses selon le rapport des transactions émis pour la période 04, totalisant 63 464,59 \$ et approuve le paiement des salaires de la semaine 14 à 17, totalisant 3 751,53 \$.

DÉPLOIEMENT INTERNET HAUTE VITESSE MONTANT NON-PRIS

La municipalité demande à la MRC de transférer 3 300 \$ le montant non-pris de l'enveloppe pour le déploiement d'internet haute vitesse dans l'enveloppe générale du pacte rural de la Municipalité de Saint-Julien et de mettre fin au programme d'aide à l'accès internet haute vitesse.

SOUPER DES MUNICIPALITÉS

La municipalité de Saint-Julien accepte de participer au souper organisé afin de commémorer la « Semaine des municipalités ». Cette activité aura lieu vendredi le 7 juin 2013 à compter de 18 h, à Ste-Praxède. Les cartes pour assister à ce souper sont au coût de 27\$ chacune. La Municipalité réserve 15 cartes.

FONDATION MAISON DU 793, DU FUTUR ENTREPÔT OCTROI DU CONTRAT

Suite à l'analyse des soumissions, en relation avec les notions qualité / prix, la municipalité octroie le contrat pour les fondations à la firme «Les constructions Léo Barolet Inc.», au prix de 13 800 \$ pour la fondation de la maison du 793 et de 6 230 \$ pour le nouvel entrepôt pour un total de 20 030 \$ plus taxes.

LES SALLES

Vous cherchez une salle pour un événement spécial? Les salles du centre communautaire de Saint-Julien vous offrent la solution parfaite et à un prix abordable. La grande salle se loue à 100\$ et la petite 75\$.

ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER APPEL D'OFFRES PUBLIC

Le contrat de cinq ans confié à Excavation Grégoire Garneau Inc. pour l'entretien des chemins d'hiver est terminé. Il faut penser à la prochaine saison hivernale. La municipalité accepte l'estimé des coûts présenté pour l'entretien des chemins d'hiver et autorise le directeur général à procéder, selon les règles légalement observées, à un appel d'offres public publié dans un système reconnu d'appel d'offres électronique ainsi que dans le journal local concernant l'entretien des chemins d'hiver.

Date limite de réception des soumissions, le 25 juin 2013 à 14 h. Ouverture des soumissions, le 25 juin 2013 à 19h.

CUEILLETTE DES ORDURES ET DE LA RÉCUPÉRATION APPEL D'OFFRES SUR INVITATION

Le contrat de trois ans avec Services Sanitaires Denis Fortier pour la cueillette des matières résiduelles et récupérables vient à échéance le 31 décembre 2013. La municipalité autorise le directeur général à procéder à un appel d'offres concernant la cueillette des matières résiduelles et récupérables au moyen d'une invitation transmise auprès des entrepreneurs suivants :

- Services Sanitaires Denis Fortier
- TORA Inc.

Date limite de réception des soumissions, le 27 mai 2013 à 14 h. Ouverture des soumissions, le 27 mai 2013 à 19h.

PROJET D'ASPHALTAGE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

La municipalité de Saint-Julien demande une aide financière de 50 000 \$ pour l'amélioration du réseau routier municipal au député de Lotbinière-Frontenac, plus particulièrement pour réparer et améliorer la route Centrale. Si l'aide financière est accordée, la municipalité demandera au MAMROT une réaffectation partielle de sa programmation pour le retour de la taxe d'accise afin de prendre un montant identique à l'aide accordée.

FESTIVAL DES FOINS DE ST-JULIEN

PROGRAMMATION ★ DU 9 AU 11 AOÛT 2013

VENDREDI, 9 AOÛT

Souper hot-dog et blé d'Inde
17h00

Daniel Nutbrown
17h00

Famille Marcoux
19h00

Les Patriotes
22h00

Original Process
23h00

SAMEDI, 10 AOÛT

La parade
11h00

Famille Guillemette
13h00

Souper Méchoui
17h00

NightRoad
17h00

Canyon
19h00

★Urban Cowboy
22h00

DIMANCHE, 11 AOÛT

Déjeuner du fermier
8h00 à 12h00

Messe country
10h30

Gala folklorique
12h00

Souper spaghetti
17h00

6^E ÉDITION

**Le festival des foins arrive
à grand pas.**

**Inscrivez-le à votre
agenda.**

**Passez au bureau vous
prendre un dépliant.**

Les bracelets sont disponibles.
Vous voulez une passe et faire une économie de 10 \$.

Passez au bureau municipal sur les heures d'ouverture ou encore à ma résidence et ce avant le 31 juillet.

Les numéros de téléphone pour me rejoindre: Réjean Gouin
Bureau : 418 423-4295
Résidence : 418 423-4671

FORFAITS DU FESTIVAL

25\$ avant le 31 juillet
35\$ après le 31 juillet
15\$ pour les 12-17 ans
Gratuit 12 ans et moins

LES PRIX À LA JOURNÉE

Vendredi 10\$
Samedi 15\$ • après 20h : 10\$
Dimanche 10\$

REPAS DU FESTIVAL

Vendredi Souper hot-dog, blé d'Inde
1 \$ par unité

Samedi Souper Méchoui* : 17\$
Organisé par la Fabrique

Dimanche Déjeuner du fermier* : 10\$
Préparé par **OMNI** Laprise & Fille
418 423-4423

Souper spaghetti* : 10\$
Organisé par les fermières

*12 ans et moins : ½ prix *5 ans et moins : Gratuit

SERVICE DE CANTINE SUR PLACE

TERRAIN DE CAMPING SANS SERVICE

Gratuit à l'achat d'un forfait



Réservations et informations : Municipalité de St-Julien
418 423-4295 • municipalite@st-julien.ca
787, ch. St-Julien, St-Julien (Québec) G0N 1B0

Mot du Maire

Juin 2013

Chers concitoyens, Chères concitoyennes,

La saison estivale arrive à grand pas et la saison des gazons ne fait que commencer. Dans ce bref bulletin nous voulons vous informer de certains points qui nous apparaissent important à vous communiquer.

Le dossier des éoliennes

Comme plusieurs d'entre vous le savez déjà, la Commission des affaires municipale du Québec a rendu sa décision, le 8 avril dernier, dans le dossier CMQ-64507 où certains citoyens de la municipalité demandaient que la Commission déclare le règlement 336 de Saint-Julien non conforme. Cette demande fut rejetée et vous pouvez consulter cette décision sur le site de la municipalité de St-Julien.

Conséquemment, la municipalité est maintenant dotée de règlements qui contiennent des dispositions contrôlant l'implantation d'éoliennes » dont entre autre le règlement 339 «Sur l'impact environnemental de l'implantation d'éolienne sur le territoire de la Municipalité» et plus particulièrement à son article 2 qui dit :

Aucun permis ne sera accordé en vertu des règlements 335, 336, 337 et 338 pour une période de deux (2) ans après leurs adoptions. Sont exclus de cette restriction les permis demandés pour :
- Mât de mesure de vent - Éoliennes domestiques

Tel qu'annoncé à la dernière séance du conseil du 6 mai 2013, les membres du Conseil ont reçu la visite de M. Steeve Barlow représentant de la firme ENERFIN. Cette rencontre s'est tenue le 9 mai dernier. Essentiellement, M. Barlow est venu sonder les membres du Conseil municipal sur le dossier des éoliennes à Saint-Julien. Après la présentation qu'il nous a faite des travaux de ENERFIN dans la région, nous avons de façon ferme et précise indiqué ce qui suit :

La municipalité appliquera de façon non équivoque son règlement #339

Tout projet d'implantation d'éoliennes sur le territoire de la Municipalité devra faire l'objet d'une consultation publique décisionnelle.

Le Conseil municipal demandera cette consultation publique lorsqu'un projet d'implantation sera déposée par un promoteur et contenant tous les détails que la municipalité jugera nécessaires laissant ainsi le soin à la population de prendre une décision éclairée en connaissant tout les tenants et les aboutissants.

Nous trouvons déplorable que malgré le discours que nous tenons depuis 2010 et plus particulièrement depuis l'assemblée publique de novembre 2012, nos affirmations ne soient pas entendues par certains et que toutes sortes d'allégations et fausses rumeurs soient propagées, nous avons toujours affirmé qu'il n'y a pas de projet à St Julien à ce jour et que s'il se présentait un tel projet les citoyens seraient informés et consultés. Espérant que cette mise au point pourra ramener l'harmonie dans la municipalité.

Le centre du village change de visage

Tous ceux qui sont passés à Saint-Julien dernièrement ont constaté les travaux que la municipalité a entrepris à côté du bureau municipal et sur le site du réservoir municipal. Cela découle des décisions prises cet hiver, en collaboration avec la Coopérative de solidarité Le Carrefour de Saint-Julien, au sujet de l'utilisation des bâtisses acquises il y 18 mois ainsi que de l'étude des besoins immobiliers de la Municipalité et des organismes communautaires qui y gravitent.

L'étude sur l'état des bâtiments nous a amenés à ne conserver que la petite maison rouge (le 793). Suite aux études des architectes et de la Fondation rue principale, nous refaisons le solage de la bâtisse et procédons à sa restauration. Le Carrefour continuera ses activités dans les locaux municipaux pour cet été à l'exception de la salle d'exposition qui se tiendra dans les nouveaux locaux du 793, prévus pour le début des opérations du Carrefour.

Sur un deuxième chantier, la municipalité construira un entrepôt multi-usager sur le terrain du réservoir d'eau. Tout en améliorant la protection du réservoir, la municipalité pourra offrir espace et facilité à la Coopérative, au Festival des foins ainsi qu'à tout organisme communautaire local nécessitant un espace de rangement.

Une exposition unique au Bureau municipal

La municipalité est l'hôte de l'exposition photographique de Michel Élie Tremblay sur « l'Église de mon village ». Lors du vernissage tenu samedi le 25 mai dernier, Mgr Luc Cyr, évêque du diocèse de Sherbrooke était présent pour l'occasion et il a applaudit cette belle initiative dans la direction de la conservation de notre patrimoine religieux et culturel.

Je vous invite chaleureusement à venir visiter cette exposition durant les heures d'ouverture du bureau municipal ainsi que durant la fin de semaine à des heures précises. Vous y découvrirez des couleurs insoupçonnées et des détails que vos yeux n'ont probablement jamais observés.

Serge Laliberté, Maire

TROUVEZ NOUS
SUR LE WEB:
WWW.ST-JULIEN.CA

**SECRETARIAT
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H30 À 14H30**

787, chemin de Saint-Julien
Saint-Julien (Québec)

G0N 1B0

Téléphone : 418-423-4295

Télécopie : 418-423-2384

Messagerie : municipalite@st-julien.ca

Réjean Gouin, directeur général / secrétaire-trésorier

PERMIS

Réjean Gouin, Inspecteur bâtiment

Courriel : inspecteurbatiment@st-julien.ca

Téléphone : 418-423-4295

Permis en ligne sur notre site internet sous l'onglet
"Services en ligne".

VOIRIE / MÉSENTENTES / CHIENS

Éric Faucher, officier municipal

Téléphone : 418 332-5686

inspecteurvoirie@st-julien.ca

**ANIMATEURS
DE TERRAINS DE JEUX**

La demande de financement de la municipalité dans le cadre de l'initiative Emplois d'été Canada 2013 a été approuvée. La subvention de 50% que recevra la municipalité est pour l'embauche d'un étudiant ou d'une étudiante pour une période de 6 semaines et 35 heures semaine et ce à la condition que la personne retourne aux études. La municipalité a besoin de deux animateurs.

La municipalité engage dans le cadre de l'initiative Emplois d'été Canada 2013 Patrice Blais étudiant. Pour combler les besoins, la municipalité engage également Fanie Blais étudiante. Les deux personnes agiront comme animateurs de terrains de jeux pour l'été 2013.

La semaine de travail de Patrice Blais est de 35 heures alors que celle de Fanie Blais est de 22.5 heures. Ils seront rémunérés au taux de 10,15 \$ l'heure. Ils seront à l'emploi de la Municipalité à compter du 25 juin 2013.

**CAMP DE JOUR /
INSCRIPTIONS**

Le camp de jour de St-Julien: c'est parti! Cette année encore, le camp de jour de St-Julien sera là pour amuser nos enfants!

Notre animateur Monsieur Patrice Blais et notre animatrice Madame Fanie Blais, se feront un plaisir de prendre soins de vos enfants.

Le camp de jour est d'une durée de 7 semaines, 3 jours par semaine (mardi, mercredi et jeudi) de 9 h 00 à 16 h 30. Il débutera le 25 juin, sera en relâche durant le festival des foins (6, 7 et le 8 août) et se terminera le 15 août.

Pour informations et inscriptions contacter le **Bureau municipal le jour 423-4295**

Lynda Lemay le soir 423-7805

ou encore les moniteur (trice)s

Patrice ou Fanie Blais 418 423-2648

418 423-3365

La municipalité offre ses plus sincères
condoléances aux familles éprouvées

Charles Belleau est l'époux de Gracia Garon. Ce couple a fondé leur famille à St-Julien. Leur fils Guy a habité la maison paternelle pendant plusieurs années, aujourd'hui il demeure à St-Lambert, il est toujours propriétaire de la maison et de la terre à St-Julien. Les filles du défunt, Johanne et Guylaine sont aussi des contribuables d'ici.

**AVIS DE DÉCÈS
Charles Belleau
1931-2013**



*Il fut
maire
de
St-
Julien
de
1973-
1975.*

**HORAIRE
DU CACI**

Jeu. 19h00 à 21h00

Dim. 10h00 à 12h00

Responsable du CACI:

Yannick Gouin

Tel. 418-423-3410

**AVIS DE
DÉCÈS
Richard
Drouin
1969-2013**



Richard Drouin a vécu au 613 route Alphée pendant plusieurs années. Il est propriétaire d'une terre sur le chemin de St-Julien. Il laisse dans le deuil sa conjointe, son fils et ses parents.

**HORAIRE DE LA
BIBLIOTHÈQUE**

Jeu. 19h00 à 21h00

Dim. 10h00 à 12h00

Responsable de la Bibliothèque :

Michel Tremblay

Tél. 418-423-3410

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque nationale

du Canada, 2004

Bibliothèque nationale

du Québec, 2004

ISSN 1712-5502